

MAIRIE DE PONTAUBERT

Tél : 03.86.34.41.77

Courriel : pontaubert.cne@wanadoo.fr

Avis du Maire



Les parcelles communales C n°695, C n°697 et C n°349 (en partie) d'une superficie de 1 ha 33 a et 69 ca située Route de Vézelay font l'objet d'une vente d'herbe.

Toute personne intéressée est priée de se faire connaître en Mairie **AU PLUS TARD le vendredi 24 avril 2026 en déposant sa candidature soit par courrier (Mairie de PONTAUBERT 36 Route de Vézelay 89200 PONTAUBERT) soit par mail (pontaubert.cne@wanadoo.fr).**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 février 2026, en a fixé les conditions :

- Le prix annuel de la vente d'herbe sera d'un montant fixe de 120 €,
- La saison de culture s'étendra d'avril à novembre de l'année,
- Si plusieurs candidatures sont déposées, la vente d'herbe sera alternée en fonction de leur ordre d'arrivée (candidature n°1 en 2026, candidature n°2 en 2027, etc).

Le Maire,
Emmanuel REGNAULT